



D 2024-023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre le 5 mars à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 1^{er} mars 2024.

Présents : Marc FLEURY, Pierre-Damien GALENE, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine PAGET, Céline ROCH EUVRARD donne pouvoir à Pascal GINOLLIN

Absent : Jérôme GINOLLIN, Mathieu SCIASCIA

Assiste à la réunion : Christophe MAREC, Laetitia ACHARD

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrage exprimés : 7
Ne prend pas part au vote : 0
Votes pour : 7
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Objet : Attribution de subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2024

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer les subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

	2024
Association Parents d'Elèves/ski	1 442.00 €
Caisse scolaire	1 290.00 €
Classe découverte	3 900.00 €
Aillons Margeriaz Evénements	85 000.00 €
Club des Sports des Aillons	5 000.00 €
Pac ski team	1 000.00 €
Association le Nant d'Aillon	100.00 €
Sapeurs pompiers des Bauges	100.00 €
Bauges Solidarité (1 euro / habitant)	450.00 €
ADMR Bauges	300.00 €
Centre de formation des apprentis	100.00 €

Volants Bauges	1 000.00 €
Comité de jumelage	3 000.00 €
	102 682.00 €



- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la Commune.

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme et exécutoire
Publié, notifié et transmis en préfecture

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Pascal GINOLLIN



Allocations : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 7
Né prend pas part au vote : 0
Nombre des suffrages exprimés : 7
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres en exercice : 9

Objet : Attribution de subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2024

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer les subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

Association	Montant
Centre de formation des apprentis	100,00 €
ADMIR Bauges	300,00 €
Bauges Solidaires (1 euro l'habitant)	450,00 €
Sapeurs pompiers des Bauges	100,00 €
Association de l'art d'Allion	100,00 €
Pat' art team	1 000,00 €
Club des Sports des Allions	5 000,00 €
Allions Margerites Evénements	88 000,00 €
Classe découverte	3 000,00 €
Classe eco-citain	1 200,00 €
Association l'Amis de l'événement	1 442,00 €
Total	102 682,00 €